

COMMUNE DE FAIMES

Avis D'ENQUÊTE PUBLIQUE: PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AZOTE

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES (CODE DE L'ENVIRONNEMENT— LIVRE I^{er})

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population que dans le cadre de la Directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le Programme de gestion durable de l'azote a été mise à jour et est soumis à une enquête publique sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
16/08/2022	16/08/2022	Administration communale – service urbanisme – 30/09/2022 à 10h00	Nicolas HUBIN urbanisme@faimes.be 019/33.98.56 ou 019/33.98.50

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin à partir du 3 septembre, de 10h00 à 12h00 OU un jour par semaine jusqu'à 20 heures, sur rendez-vous, à l'administration communale, service urbanisme.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur HUBIN.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites au moyen du formulaire électronique disponible en ligne sur <http://environnement.wallonie.be/enquetepublicue-pgda>. A défaut, il peut les adresser à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

<p align="center">Programme de gestion durable de l'azote</p> <p align="center">Via courriel : enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement Département de l'Environnement et de l'Eau, Enquête publique PGDA Avenue Prince de Liège, 7 -5100 JAMBES</p>

A Faimes, le 16/08/2022.

Le Directeur Général

V. JACQUES



Le Bourgmestre

E. CARTUYVELS

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A2., est soumis à enquête publique du Code de Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, D.53, du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. A la suite de l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.